

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2026

Référence
2026-04

Objet de la délibération
Subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Date de la convocation
22/01/2026

Date d'affichage

Vote

L'an 2026, le 26 Janvier à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER JULIEN, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/01/2026.

Présents : M. RONZIER JULIEN, Maire, Mmes : BOUTTE THERESE, DETHY ANNIE, FAURE SOPHIE, POYET MANON, MM : DAMEZET JEROME, DUMAS JEAN-MARC, POYET MATHIEU, QUATRESOUS CHRISTIAN, SOUBEYRAND DANIEL

Excusé(s) : M. MONTET FREDERIC

A été nommé(e) secrétaire : Mme DETHY ANNIE

Objet de la délibération : Subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire

Monsieur le Maire rappelle le projet de voyage scolaire pour les enfants de la commune.

La Commission École propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € par enfant de Soleymieux participant au voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260126-2026-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026
Publication : 26/03/2026

A l'unanimité

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en
préfecture du
LOIRE.

l'unanimité des membres présents :

- D'approuver la proposition de la Commission École et d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € par enfant.
- De charger le Trésorier Municipal du versement de cette subvention aux établissements scolaires concernés.
- De prévoir le montant correspondant au budget communal de l'année en cours.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 10/02/2026

Le Maire
JULIEN BONZTER



Secrétaire de séance
Mme DETHY ANNIE

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

26 MARS 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260126-2026-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026
Publication : 26/03/2026